



Réunion de la commission Entreprises et stratégies de marché

du 21 novembre 2011

SYNTHÈSE

La Commission "Entreprises et stratégies de marché " s'est réunie le lundi 21 novembre sous la présidence de Lionel Fontagné. Cette réunion a été principalement consacrée à la présentation d'enquêtes nouvelles. L'enquête sur les données de caisses, déjà présentée lors de la Commission Démographie, a fait l'objet d'une nouvelle présentation, le responsable Prix de la centrale d'achats Auchan a donné son point de vue. Jean-Marc Béguin a exposé les dernières informations sur l'observation statistique du système productif. Enfin, Fabienne Rosenwald a dressé le bilan de la collecte du recensement agricole 2010

La réunion est essentiellement consacrée à l'examen pour avis d'opportunité d'un certain nombre de projets d'enquêtes. La première enquête, exposée par L'Insee, concerne **l'enquête expérimentale sur les « données de caisse »** (relevant des enseignes de la grande distribution). *Lionel Fontagné indique en préambule que cette enquête a déjà été présentée devant la Commission « Démographie et questions sociales » , que les participants avaient alors attiré l'attention sur le risque de dépendance vis à vis de fournisseurs privés et sur la qualité de l'information recueillie (étant donné la nature et la composition des codes-barres).*

Les représentants de l'Insee réaffirment l'importance de l'apport représenté par l'utilisation des données de caisse pour la statistique publique en matière d'observation des prix à la consommation ainsi que la garantie de la confidentialité des données. Philippe Dumenil, Responsable Prix de la Centrale d'Achats chez Auchan (une des enseignes accompagnant le projet développé par l'Insee) indique que les travaux sur les données de caisse ont déjà permis de progresser dans la compréhension des marchés. Il tient également à s'assurer de la confidentialité des données spécifiques à chaque enseigne.

Alain Gely de la CGT pose la question de l'exploitation de données privées par la statistique publique, s'interroge sur la non-participation de certaines enseignes au projet et émet par ailleurs le souhait de préserver l'existence du réseau d'enquêteurs prix de l'Insee. L'Insee précise qu'à terme l'objectif sera de mobiliser l'ensemble des enseignes de la grande distribution.

Ensuite, une nouvelle **enquête sur les pratiques culturelles dans le domaine des légumes** émanant du service statistique ministériel agricole nous est présentée. Elle répond à une demande du Ministère de l'agriculture, des acteurs agricoles et de l'Union Européenne, l'objectif étant de suivre les méthodes de production des exploitants agricoles, avec un volet consacré à l'usage des produits phytosanitaires.

Deux autres enquêtes déjà réalisées par le passé et faisant l'objet d'une demande d'avis d'opportunité pour une nouvelle édition ne seront pas décrites en séance. Il s'agit du **recensement de la conchyliculture et de l'enquête cheptels bovins, ovins, caprins et porcins**.

Puis l'Insee expose son projet **d'enquête sur les marges commerciales**. Cette enquête répond à une demande des comptes nationaux afin de rendre plus robuste l'estimation de la ventilation de la marge commerciale brute par produits. Elle prend la forme d'un volet complémentaire à l'enquête sectorielle annuelle (ESA).

Un représentant de la Fédération du commerce et de la distribution intervient pour demander le lien entre cette enquête et les travaux de l'Observatoire des prix et des marges. Le représentant de l'Observatoire

précise que la comptabilité nationale appréhende des marges commerciales sur des agrégats et qu'ainsi l'enquête sur les marges commerciales pourrait fournir des éléments de cadrage et permettre de relativiser les observations fines de l'Observatoire.

La séance se poursuit par l'examen d'une demande d'accès formulée par l'Insee à des données détenues par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL), au titre de l'article 7bis de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Les données issues de la base de données du registre des émissions polluantes (BDREP) permettraient d'envisager une simplification des enquêtes consacrées à ces thématiques.

Dans un deuxième temps, Jean-Marc Béguin fait un **relevé d'informations sur l'observation statistique du système productif**. Dans le domaine des statistiques structurelles d'entreprises, il est à noter la publication récente des résultats de l'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane) remplaçant les anciens dispositifs de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE), du système unifié de statistiques d'entreprises (SUSE) et du système intermédiaire d'entreprises (SIE). Par ailleurs les résultats de l'enquête OFATS sur la performance de groupes français à l'étranger seront prochainement publiés. En ce qui concerne le suivi des mesures de simplification administrative dans le domaine de la statistique publique, on notera certaines avancées dès 2011 ou 2012 comme la suppression de la redondance des questions des enquêtes statistiques (orientation déjà suivie dans le cadre des examens pour avis d'opportunité) ; la dématérialisation des enquêtes (privilégiée pour les nouvelles enquêtes) ; l'évaluation de la charge de réponse aux enquêtes via une question sur la durée de remplissage des questionnaires (examinée lors du comité du label) ; l'optimisation des plans d'échantillonnage visant à mieux répartir les enquêtes entre les petites et moyennes entreprises (mise en œuvre prévue à partir de 2014).

Au niveau européen, Eurostat prévoit une révision de la gouvernance de l'ensemble du système statistique européen. Dans le domaine des statistiques d'entreprises, la démarche s'inscrit dans un contexte d'augmentation des demandes des utilisateurs et de diminution des moyens. Cela pourrait engendrer des suppressions de programmes, ainsi dès 2012 l'indice des commandes industrielles (ICOM) pourrait disparaître. Par ailleurs la définition des variables fournies à Eurostat concernant le commerce extérieur intracommunautaire pourrait être revue. Sur la question des nomenclatures, les institutions internationales se sont installées dans un rythme de modification de 15-20 ans pour les grandes révisions et de 6-8 ans pour celles de moindre ampleur. Après la révision de 2008, la prochaine aura lieu en 2013, mais la décision a été prise par l'ONU de ne pas faire évoluer la nomenclature onusienne des activités (la CITI) et de ne toucher à la marge que la nomenclature de produits (CPC).

La réunion se poursuit par la **présentation des travaux de l'ESSNet dit Global Value Chain (GVC)**. Un ESSNet a été constitué au niveau européen pour renforcer la capacité du système statistique européen à appréhender le phénomène de mondialisation économique. Quatre axes de travail ont été identifiés : indicateurs de mondialisation ; méthodologie d'appariement des données issues des différentes sources ; amélioration de la qualité des données OFATS (outward FATS) ; préparation de **l'enquête sur les chaînes de valeur mondiales**. Cette enquête consiste à collecter des informations sur le type d'activités externalisées (cœur de métiers, fonctions support), leur forme (filialisation, recours à un prestataire), leur localisation, sur les évolutions constatées durant la période 2009-2011 et sur l'impact en termes d'emploi ainsi que sur les motivations et les obstacles rencontrés.

Puis **l'enquête auprès des membres des pôles de compétitivité** est présentée par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services. L'enquête s'inscrit dans la démarche d'évaluation de la politique des pôles de compétitivité établie dans le cadre d'une étude préalable réalisée par le Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP). *La commission a estimé utile que la statistique publique s'intéresse à l'évaluation économique des pôles de compétitivité, qui existe depuis septembre. Elle a rappelé qu'il était nécessaire de limiter l'utilisation de ces données à des fins statistiques.*

La séance se termine par le bilan de la collecte et les principaux résultats du **recensement agricole 2010**. Des innovations ont été développées en matière d'acquisition et de contrôle des données permettant de diffuser rapidement des données de qualité.

Enfin le Président, après avoir entendu la commission, a accordé un avis d'opportunité favorable à toutes les enquêtes présentées ainsi qu'un avis favorable à la demande d'accès aux données du fichier administratif du MEDDTL.